

Téléphonie Mobile

Fiche de synthèse d'une modification non substantielle d'un site existant

Informations générales :

Opérateur	Orange	Arrdt	19^{ème}
Nom de site	JAURES BIS	Numéro	32246U5
Adresse du site	13-15, avenue de Flandre	Hauteur	R+8 (30 m)
Bailleur de l'immeuble	Public Mairie de Paris	Destination	Habitations
Type d'installation	Ajout du 700MHz sur un site 2G/3G/4G et ajout de 3 antennes inactives.		
Complément d'info	Six antennes dont trois inactives sur trois azimuts.		
Dossier soumis à Déclaration Préalable ou Permis de Construire ?			Oui (DP)

Calendrier de suivi du dossier

Date de validation de la version précédente du dossier	19/12/2016
Date d'enregistrement à l'Agence d'Ecologie Urbaine (J)	23/03/2020
Date limite de réponse de l'Agence d'Écologie Urbaine (J+2 mois)	23/05/2020

Historique et contexte	Version précédente validée à la CCTM du 19/12/2016
------------------------	---

Objet de la demande

Motivation de l'opérateur	Dans le cadre de l'amélioration de la qualité de son réseau de radiocommunication, Orange envisage de réaménager le relais de téléphonie mobile installé dans votre arrondissement.		
Détail du projet	Ce projet concerne l'ajout de trois antennes et le remplacement des trois antennes existantes par trois nouvelles antennes, avec ajout du 700 MHz , couvrant 2G, 3G et 4G (fréquences 700/800/900/1800/2100/2600 MHz) orientées vers les azimuts 60°, 170° et 265°.		
Distance des ouvrants	Néant	Tilts (degrés)	6° à 11°
Estimation	60° < 5V/m ; 170° < 4V/m ; 265° < 5V/m	Vis-à-vis (25m)	R+7 (26m)
Divers			

Incidence visuelle

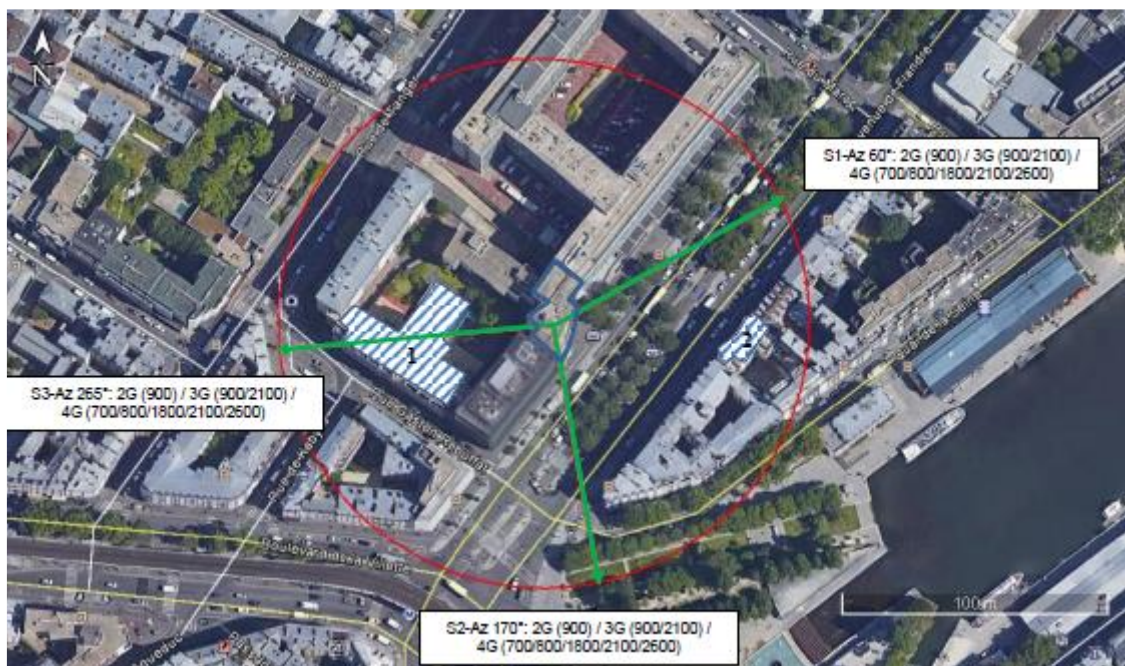
Intégration antenne	Ce projet consiste à remplacer 3 antennes panneaux par 6 antennes panneaux dont 3 antennes inactives.
Zone technique	Des modules seront installés à proximité des antennes.
Hauteur antennes/sol	34,80 m pour les antennes actives 36,40 m pour les antennes inactives

Conformité du dossier

Observations Mairie d'arrondissement :			
--	--	--	--

Avis AEU :		Favorable <input type="checkbox"/>	Défavorable <input type="checkbox"/>
------------	--	---------------------------------------	---

Carte du site au regard des établissements particuliers dans un rayon de 100m autour des antennes



Nom et type	Adresse	Hauteur	Situé dans le lobe principal de l'antenne émettrice* (Oui / Non)	Distance / antenne la plus proche	Estimation du niveau maximum de champ reçu, en V/m
1- Crèche Collectives Municipal-Gaston Rebuffat	12 rue Gaston Rebuffat Paris 75019	20m	OUI	42m	<1
2- Periquet Aude/ garde d'enfants	12 Rue de Flandre, 75019 Paris	23m	NON	63m	<1

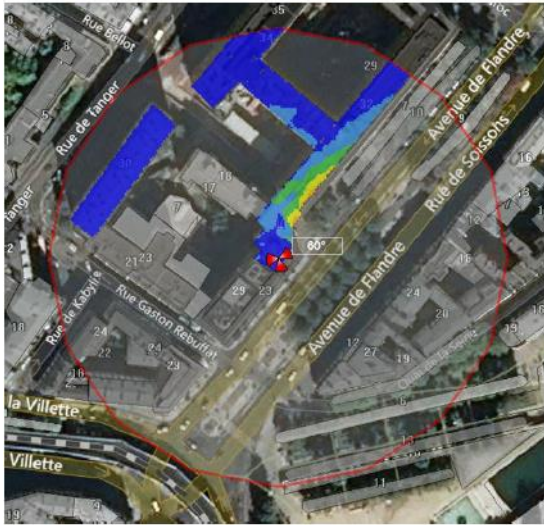
*lobe limité à 3 dB/ puissance maximale

Carte du site au regard des hauteurs d'immeubles dans un rayon de 25m autour des antennes



Simulation et conformité au seuil de la Charte

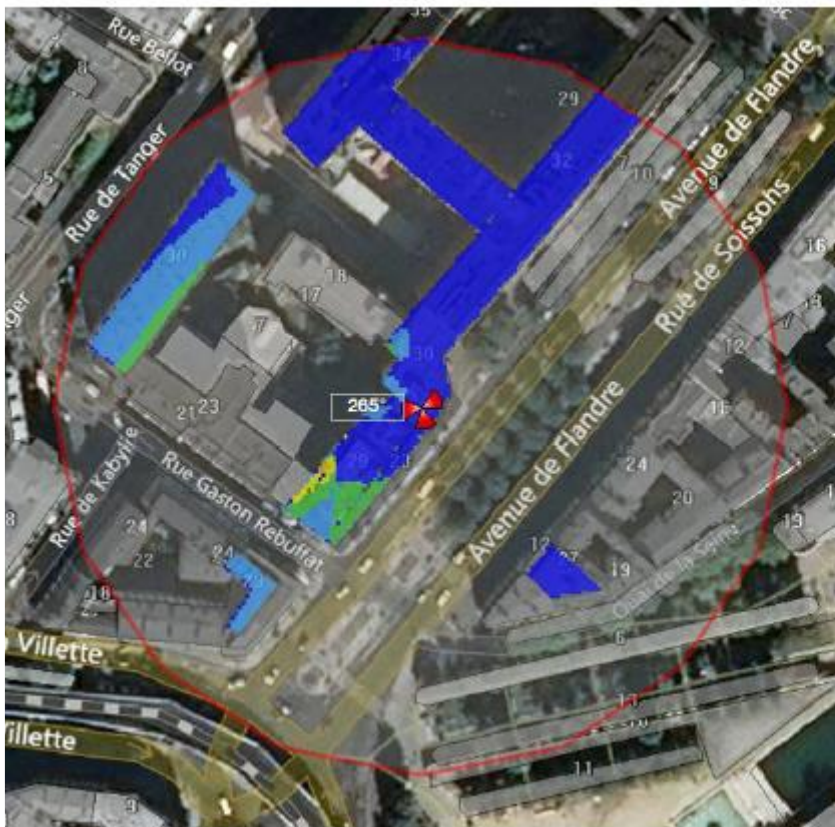
Pour l'antenne orientée dans l'azimut 60°, le niveau maximal calculé est compris entre 4 et 5 V/m. La hauteur correspondante est de 28.50m.



Pour l'antenne orientée dans l'azimut 170°, le niveau maximal calculé est compris entre 3 et 4 V/m. La hauteur correspondante est de 25.50m.



Pour l'antenne orientée dans l'azimut 265°, le niveau maximal calculé est compris entre 4 et 5 V/m. La hauteur correspondante est de 25.50m.



	Azimut 60°	Azimut 170°	Azimut 265°
Niveau maximal	Entre 4 et 5 V/m	Entre 3 et 4 V/m	Entre 4 et 5 V/m
Hauteur	28.50 m	25.50 m	25.50

SIMULATION CONFORME AU SEUIL DE LA CHARTE

Vue des Antennes Avant/Après

Etat de l'existant :

Antennes
ORANGE



Etat projeté :

Antenne MIK
ORANGE



Vue des Azimuts

AZIMUT 60°



AZIMUT 170°



AZIMUT 265°

